

se à certains égards puisse convenir à toutes les familles chrétiennes, et comme nous voulons, par ailleurs, qu'aucune famille ne reste exclue des bienfaits de la consécration au Sacré-Coeur, il était nécessaire de maintenir en honneur l'association à laquelle on doit la priorité de l'appel à une consécration qui, égale en son fond à celle dont la forme est plus récente, se présente comme possible en même temps aux pauvres et aux riches, aux nobles et aux plébéiens. D'où la définitive organisation que nous avons nous-même donnée, pour l'Italie, à l'oeuvre de la consécration des familles au Sacré-Coeur, en saisissant l'opportunité de la circonstance que la direction de l'*Apostolat de la prière* était, depuis peu, retournée en Italie à la méritante Compagnie de Jésus."

Le Saint-Père s'est plu ensuite à constater que les résultats de cet acte ont répondu à son attente: en Italie, et à Rome tout d'abord, l'oeuvre de la consécration des familles au Sacré-Coeur est allée se développant rapidement. Il voudrait qu'elle " s'étendît toujours davantage, et que les familles consacrées au divin Coeur *vécussent*, suivant son énergique expression, *la consécration qu'elles ont faites*". Pour réaliser ce double objectif, il suffisait, lui semblait-il, de tourner les yeux vers des souvenirs et des choses familiers à ses auditeurs:

" Sans parler des " livres d'or ", gardés au sanctuaire de Montmartre — ils se rapportent exclusivement à la France — on sait que, dans le monastère de Paray-le-Monial, se conservent 35 volumes contenant les noms de 1 million 82,459 familles de toutes les nationalités distinctes de la nationalité française et consacrées au Sacré-Coeur à la suite de l'appel fait en 1889 par l'*Apostolat de la prière*. On aurait tort de dire que les centres de l'*Apostolat* se sont bornés à lancer un appel et à couvrir des albums de signatures, et que celles-ci ne représentent rien d'autre que des adhésions passagères à un mouvement occasionnel. Car l'occasion fut véritablement le centenaire